

# SERVICES AUX PARTICULIERS

**TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO  
« FORMULAIRE TYPE - DEVIS »

**CADERE A – Données relatives au logement et aux travaux. À remplir par le demandeur**

**Logement**

- Adresse de réalisation des travaux  
N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_
- Année d'achèvement du logement \_\_\_\_\_
- Nature du logement faisant l'objet des travaux  
 maison individuelle
- Occupation du logement  
 par le propriétaire  mis à disposition gratuitement  en location  vacant
- Catégorie du propriétaire  
 particulier  société civile

**Caractéristiques des travaux**

- Travaux réalisés pour le compte  
 du demandeur
- Type de travaux  Réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie
- Montant total des travaux de réhabilitation en € TTC : \_\_\_\_\_
- Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance...) en € TTC : \_\_\_\_\_
- Montant total des travaux induits indissociablement liés en € TTC : \_\_\_\_\_
- Montant total en € TTC : \_\_\_\_\_
- Montant total en € TTC des subventions reçues ou à recevoir  de l'ANAH,  d'une collectivité,  autre : \_\_\_\_\_

**Demande accompagnée**

- de \_\_\_\_\_ devis pour les travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- de \_\_\_\_\_ devis pour les frais ;
- de \_\_\_\_\_ devis pour les travaux induits indissociablement liés aux travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- de \_\_\_\_\_ documents attestant de l'occupation à titre de résidence principale, et le cas échéant de la location ;
- de l'attestation de contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif établissant la nécessité de travaux de réhabilitation.

**Je (nous) soussigné(s) :**

- Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_
- Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Associé(s), représentant la société civile :**

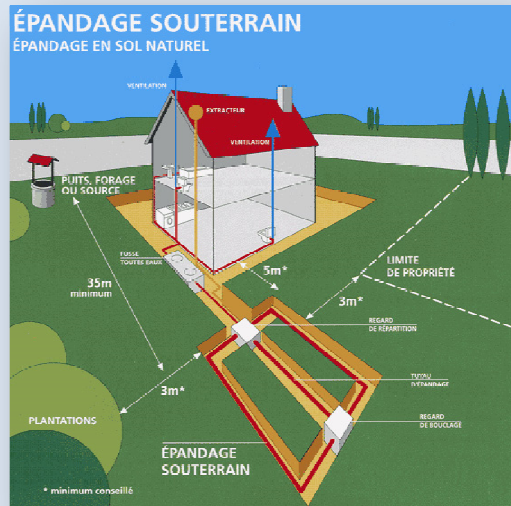
- Certifie(s) sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale ou m'engage (nous engage(s)) à l'occuper à titre de résidence principale ou à le donner en location à un ménage qui en fait sa résidence principale dans un délai de six mois à compter de la déclaration de réalisation des travaux ;
- Certifie(s) que les travaux seront réalisés conformément au présent devis et aux prescriptions techniques définies en application de l'article R.2242-17 du Code général des collectivités territoriales ;
- Certifie(s) sur l'honneur ne pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à taux zéro pour ce logement ;
- Certifie(s) sur l'honneur que, à ma (nos) connaissance, le logement n'a pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro ;
- Certifie(s) sur l'honneur que les frais et travaux induits respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro ;
- Certifie(s) sur l'honneur que l'embauche des renseignements du présent formulaire est exacte ;
- m'engage (nous engage(s)) à effectivement réaliser les travaux du présent formulaire dans un délai de deux ans à compter de l'attribution de l'éco-prêt, et exceptionnellement avoir été informé(s) des conséquences auxquelles je m'expose (nous exposons) en cas de non-réalisation des travaux ;
- m'informe(s) avant de (nous informons) que les caractéristiques des travaux du présent formulaire me (nous) donnent le droit de demander un éco-prêt d'un montant de \_\_\_\_\_ € et d'antériorité(s) à bénéficier d'un montant de \_\_\_\_\_ € ;
- m'informe(s) avant de (nous informons) que les caractéristiques des travaux du présent formulaire me (nous) donnent le droit de demander un éco-prêt d'une durée comprise entre 36 et 120 mois, qui peut être étendue dans la limite de 180 mois sur acceptation de l'établissement de crédit, et d'antériorité(s) à bénéficier d'une durée de \_\_\_\_\_ mois.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

## AIDES

### Les aides au bénéfice des particuliers pour l'assainissement autonome :



**ÉCO-PRET à taux zéro :** Les travaux concernant la réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie pourront bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro à hauteur de 10 000 euros. La demande se fait auprès de votre établissement bancaire. Réservé aux résidences principales. *Téléchargement 2 fiches (devis/facture)*

**ANAH :** Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. Il s'agit d'une subvention réservée aux propriétaires occupant un logement principal. Cette démarche est soumise à conditions de ressources. Les travaux doivent être réalisés par une entreprise.

ANAH Délégation locale du Puy-de-Dôme :

7, rue Léo Lagrange  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX  
Tél. : 04 73 43 19 32  
Fax : 04 73 43 19 63

E-mail : [anah63@equipement.gouv.fr](mailto:anah63@equipement.gouv.fr)

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)

**Horaires d'ouvertures / accueil téléphonique**

Lundi, mercredi et vendredi 9 h 30 à 11h30 mardi et jeudi 13 h 30 à 16 h 15